

SUSPENSION DE LA COTATION DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES - SOTUVER -

A la demande du Conseil du Marché Financier, la cotation sur la valeur Société Tunisienne de Verreries - SOTUVER - est suspendue à partir du vendredi 28 Septembre 2007.

Cette suspension est demandée suite à la publication par la SOTUVER du communiqué ci-dessous.

La reprise de cotation sera annoncée ultérieurement par Avis.

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES - SOTUVER -

La Direction Générale de la SOTUVER informe le public et ses actionnaires que les actionnaires majoritaires de la SOTUVER sont parvenus à des accords pour la cession d'un bloc d'actions avec le groupe verrier marocain SEVAM – société d'Exploitation de Verreries au Maroc-. Ces accords conclus sous forme de protocoles soumis à des conditions suspensives portent sur la cession de 709 408 actions et droits de vote de la SOTUVER représentant ainsi 56,157% du capital de cette dernière.

Par ailleurs, il est également porté à la connaissance du public et des actionnaires de la SOTUVER que lesdits accords stipulent également la cession par l'un des actionnaires majoritaires de 120 715 actions supplémentaires représentant 9,555% du capital de la SOTUVER au profit de la SEVAM.